



CAPDENAC
le haut 



Uxellodunum
www.capdenac-lot.fr

BONNE ANNEE 2024



INVITATION
Cérémonie des vœux
20 janvier à 11h00
Salle des Jardins



SOMMAIRE

Page 2 : Le mot du maire

Page 3 : Travaux et projets en cours

Page 4: Animations

Page 5: Le compostage

Page 6 : Document d'information sur les risques majeurs

**Page 7 : R.P.I. Capdenac-Lunan - Bibliothèque -
Fédération Partir**

Page 8 : S.I.A.E.P. Capdenac

LE MOT DU MAIRE

Ce soir de Décembre, les enfants ont demandé à leurs parents de les amener sur la place Lucter de CAPDENAC parce qu'ils avaient entendu que là se trouve le village du Père Noël. Lorsqu'ils arrivèrent à la nuit tombée, ce fut un émerveillement car c'était bien là : la maison du Père Noël, l'atelier des lutins, la réserve de bois, le tableau des commandes des enfants et d'ailleurs, le renne était attelé au traineau prêt à partir et le Père Noël un peu las faisait un petit somme.

Des moments de magie, nous en avons besoin. Chacun les organise et les apprécie à sa manière selon sa situation. Imaginons les événements que vivent certains habitants de cette planète pour mesurer notre chance de vivre dans notre belle région.

Les années se succèdent et les vœux formulés en début d'année en toute sincérité connaissent un succès plus ou moins aléatoire dans un monde où tout bouge à chaque seconde. Il y a ce que à quoi il faut s'attendre et ce qui tombe à l'improviste. Pour la commune comme pour vous, ces mouvements erratiques ne sont pas faciles à gérer.

Nous nous efforçons d'organiser les choses pour que les services essentiels vous soient fournis et que nous ayons la possibilité de mettre en place des services supplémentaires. Nous devons nous conformer aux règles et lois fixées par les députés et sénateurs et dans notre petit coin, il nous reste à tenir les cordons de la bourse pour ne pas être conduits à augmenter les taux d'imposition communaux : la taxe foncière sur la propriété bâtie ou non bâtie. Toutes les autres taxes échappent au contrôle des élus communaux et sont établies par la communauté de communes, la Région et le Département.

Sans revenir sur la base des services rendus, nous prévoyons pour cette deuxième partie de mandat bien entamée, de traiter l'organisation du stationnement au village dans un sens d'amélioration pour les habitants, les clients et les visiteurs, ceci étant combiné avec l'aménagement d'un espace sports loisirs qui mêlera boulo-drome et skatepark dans un cadre verdoyant lié au village. Les enfants ne seront pas oubliés avec un parc de jeu ouvert aux activités de l'école.

Conformément au programme établi par notre équipe en 2020, la mise en place d'une aire de covoiturage va se faire à proximité du giratoire de Lacapelette.

Les années qui viennent verront la normalisation de ce qui va devenir le quartier commercial du Couquet comprenant des aménagements de voiries, des projets privés de réaménagement des installations en considérant, là aussi, le verdissement du site, les déplacements doux et sécurisés. Le Grand Figeac maître d'ouvrage, la commune et le SIAEP de CAPDENAC sont associés dans ce projet d'envergure.

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau Potable commence en cette année 2024 l'équipement de toute quartier du Couquet, Sanières, Lacapelette (en amont de la RD840) en le reliant au réseau existant d'assainissement collectif. Deux tranches optionnelles seront examinées ultérieurement pour la partie résidentielle du Couquet et Baillaillou.

Vous l'avez compris : il n'y a pas d'arrêt dans les projets. Seuls les finances manquent parfois pour aller plus vite. Il faut mesurer si nous avons les sous et bien les employer seulement là où c'est nécessaire.

La porte de la mairie vous reste ouverte 5 jours par semaine et les élus sont prêts à vous écouter tout le temps. Un fait notable important pour que vous ayez les services attendus : le personnel se renouvelle au fil des départs en retraite ou autre : depuis un an nous avons accueilli trois nouveaux employés : Estelle à la bibliothèque, Virginie à l'école et Christophe au service technique.

Mesdames et messieurs, soyez certains que ce que nous voulons maintenir, c'est la convivialité qui sied aux petites communes, la possibilité de parler des problèmes sereinement et de trouver des solutions au mieux des intérêts de chacun. Malgré tout, il y a des lois à respecter et des rappels sont parfois nécessaires.

Donc, une nouvelle année est là. Nous sommes là pour vous. L'équipe municipale dans son entièreté se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour 2024 à CAPDENAC.
Guy BATHEROSSE Maire

TRAVAUX ET PROJETS EN COURS



Suite à l'enrochement effectué à Malirat en soutènement de la route de la Pierre Levée et pour sécurisation de cette voie, il a été posé des barrières mixtes, bois et métal. Un merlon est créé tout le long du mur pour éviter les écoulements d'eau vers le terrain situé au-dessous de la route.

Les travaux concernant la réalisation d'un parking réservé aux habitants du village en prévision d'aménagement de la place Lucter sont retardés comme mentionnés dans le bulletin précédent ; le préfet de Région ayant ordonné un diagnostic archéologique. Le diagnostic a été effectué, mais nous devons attendre l'autorisation pour commencer les travaux, nous devrions recevoir la réponse courant du premier trimestre 2024. L'entreprise devant intervenir est retenue.



L'aire de jeux s'est enrichie de deux jeux supplémentaires, une balançoire pour les plus jeunes et une araignée pour les plus courageux, la mise en place se terminera courant janvier 2024. l'installation d'un banc permet la surveillance des enfants. Une barrière de sécurité sera installée côté route pour que l'aire de jeux soit sécurisée.

L'adressage de toute la commune est maintenant terminé, les numéros et plaques commandés seront mis en place au premier trimestre 2024. Il s'agit de Clayrou, Ournes, la vallée du Lot, le long de la route départementale 840.



Le travail de fauchage et de débroussaillage a été effectué par une entreprise spécialisée qui est passée deux fois, une fois au printemps et un autre passage en automne. Ceci permet aux employés communaux de se consacrer à d'autres tâches. Il faut remercier la famille Loudières qui a élagué les branches sur la route de Fumat, et ceci pendant plusieurs journées du mois d'octobre 2023 bénévolement.



La modernisation de l'éclairage public grâce à une subvention de l'Etat (le Fonds verts) était prévu sur les secteurs de Bataillou, Lacapelette, le Causse, les Peyrières, Route du Port et route de Figeac ainsi que sur le terrain de sport et le boulodrome. Cette subvention ne nous est pas accordée, notre réseau n'étant pas assez vieillissant (plus de 25 ans exigé). Une partie de l'éclairage sera quand même modernisée avec des ampoules LEDS pour que la commune puissent bénéficier de substantielles économies.

L'installation d'un abri bus en bordure de la RD 840 au lieu-dit Tourenne pour les collégiens et lycéens se rendant à Figeac a été acceptée par le département qui en ont délimité l'emplacement,. Les employés municipaux ont réalisé la dalle et ont effectué la mise en place de l'abri-bus qui sera opérationnel pour la rentrée de janvier 2024.

La vente du presbytère est en cours, après demande aux acquéreurs de présenter leur projet, le conseil municipal a donné son approbation. Les acquéreurs souhaitent entreprendre la restauration du bâtiment pour en faire une maison d'habitation. L'acte de vente doit être signé courant janvier 2024.

L'ancienne école de Vic, dont le deuxième étage a été dégradé, fait l'étude d'une mise en sécurité et nécessitera de gros travaux extérieurs et intérieurs pour le dernier étage, accessibilité, réfection de la toiture, changement des fenêtres. Sans toutefois intervenir à la salle de réunion et à l'atelier municipal ceux-ci étant en bon état avec des travaux plus ou moins récents.

Les travaux sur le petit patrimoine vont se poursuivre, les commandes sont passées pour les fontaines de Bataillou et de Tourtonde.



ANIMATIONS

SOUTIEN AUX ÉLUS

Suite aux nombreuses incivilités envers des élus dans tout le pays, l'association des maires de France avait organisé en juillet 2023, un rassemblement de la population en soutien auprès de leurs élus. Bien que la municipalité ne soit pas concernée, le rassemblement a eu lieu. Monsieur le maire et les conseillers municipaux ont apprécié cette démarche solidaire de la part de leurs concitoyens.



MARCHÉ ESTIVAL

Le marché estival du mercredi matin durant les mois de juillet et août est suivi par les locaux et les touristes de passage qui s'approvisionnent en fruits (melons, fraises) et légumes, fromages, pain, vins et charcuterie.

MARCHÉ AUX TRUFFES

Le marché aux truffes a repris le 17 décembre 2023 et se poursuivra jusqu'à la mi-février. Cette année la récolte est satisfaisante et de belles truffes de qualité sont proposées. C'est grâce à des producteurs locaux qui viennent de Ournes, Figeac et Rodez et des contrôleurs assidus résidant sur la commune que ce marché perdure.

BOUTIQUE EPHEMERE

En période estivale, madame Françoise Vantaux et des artisans d'art exposent à la boutique éphémère au donjon, chaque exposant présente ses œuvres et rencontrent un beau succès auprès des visiteurs. Pour la saison 2024, les créateurs ont retenu les dates de leurs expositions du 6 au 20 avril, du 3 au 24 août et au courant juillet pour une créatrice de poteries.



CINE-VILLAGE

En juillet, une belle soirée d'été, place Lucter pour un ciné-village en partenariat avec par Le Grand Figeac, le film « Maison de Retraite », sujet grave mais traité avec beaucoup d'humour et de très bons acteurs Kev Adams, Gérard Depardieu, Marthe Villalonga, a remporté un très beau succès auprès du public.

NUIT ROMANTIQUE

Le village participe à la nuit romantique des Plus Beaux Villages de France chaque année au mois de juin, au programme un concert de chansons françaises avec le groupe « Pourquoi pas nous », une visite guidée du village avec le guide-conférencier Ludovic Lemerrier et des dîners romantiques servis au Relais de la Tour et à l'Oltis.



MARCHÉ GOURMAND

Lors du marché nocturne gourmand du mois d'août, de nombreux stands de produits de terroir étaient installés Place Lucter, de quoi régaler les nombreux visiteurs arrivant en famille et entre amis pour une soirée estivale conviviale, petits et grands profitant des gourmandises proposées par les commerçants.



BROCANTE

La journée brocante / vide-grenier en juillet est une manifestation très importante organisée par le Comité des Fêtes. Chaque année de nombreux exposants et surtout de très nombreux chineurs arpentent les allées entre les stands au boulodrome et sur la place du village.

FETE VOTIVE

Le Comité des Fêtes organise aussi la fête votive en septembre avec le samedi soir poulet/frites au menu et vin d'honneur pour les habitants le dimanche à midi. Le retour des aubades enchante les villageois toujours ravis de voir les traditions perdurer.

VIN CHAUD

Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes en partenariat avec la mairie a organisé une soirée vin et chocolat chauds



LE COMPOSTAGE

A compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers. C'est pourquoi le Gouvernement accompagne les collectivités dans la mise en place de solutions à destination des citoyens, et rappelle aux professionnels leurs obligations. Il faudra désormais avoir l'équivalent d'une poubelle verte et faire du compost. C'est ce que prévoit la loi anti-gaspillage adoptée en février 2020. Si vous possédez un jardin, vous pouvez installer un composteur individuel, pour se le procurer voir ci-dessous. Pour les habitants en appartement, un collecteur collectif peut être envisagé, mais les règles à respecter sont très strictes.

LES CONSEILS

Ce que vous POUVEZ METTRE dans votre composteur

Déchets de cuisine (sauf viandes et poissons)



Déchets de jardin



Autres déchets



Éléments tolérés



Tous les déchets organiques sont compostables à condition qu'ils ne soient pas entrés en contact avec des produits toxiques.

Les éléments à NE PAS METTRE



AINSI QUE :

- Excréments d'animaux (litière pour chat...)
- Coupes de thuyas ou résineux
- Bois traités chimiquement
- Déchets végétaux trop grossiers (> à 20 cm)
- Matières chimiques ou synthétiques
- Papiers glacés et/ou colorés, revues, photos
- Terre, gravier, sable, cailloux
- Poussières d'aspirateur, balayures
- Filtres de cigarettes
- Charbon de barbecue



Le compostage est une technique simple qui peut vous permettre de réduire jusqu'à 30% le volume de déchets jetés dans votre poubelle tout en générant un excellent amendement organique pour vos plantes ou votre potager. Alors, si vous avez un jardin, n'hésitez-plus, faites votre compost !

Pour se procurer le kit compostage : Syded.fr



DOCUMENT D'INFORMATIONS COMMUNALES SUR LES RISQUES MAJEURS

Une réunion publique concernant les OBLIGATIONS LÉGALES DE DEBROUSSAILLEMENT a été organisée au mois d'octobre 2023 par la municipalité avec la venue du lieutenant Philippe Faurel du service prévention du SDIS pour information au public sur les risques incendies. Jusqu'à présent le DICRIM ne comportait pas de consignes concernant ces risques, une nouvelle page va être insérée, car malheureusement notre commune a subi un important incendie pendant l'été 2022 qui a nécessité la venue de plusieurs avions bombardiers d'eau, pour sauver des habitations des deux villages de Clayrou et Ournes. Cette réunion avait pour but de sensibiliser la population à agir en amont en suivant les consignes de débroussaillage aux abords de leurs habitations. La commune étant dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde mis à jour régulièrement, tous les habitants de la commune doivent avoir chez eux, accessible à tout moment le DICRIM (Document d'Informations Communales sur les Risques Majeurs), qui rappelle les consignes afin de se protéger. Le document est à retirer en mairie.

Feux de Forêts



Feux de Ournes et Clayrou . Lundi 12/09/2022

Risques pour la commune

Notre commune est couverte de massifs forestiers importants avec un habitat dispersé souvent proche de forêts et taillis
Le feu de forêt désigne un feu ayant menacé un massif forestier d'au moins un hectare d'un seul tenant. Les départs d'incendie sont favorisés par l'évolution de l'occupation des sols, la diminution de l'activité agricole, l'urbanisation, La saison la plus risquée est l'été.

Consignes de sécurité

AVANT

■ Prévoir

1. Repérer les chemins d'évacuation, les abris
2. Si possible repérer les moyens de lutte près des habitations (points d'eau accessibles : rivières, lacs, piscines, bornes incendie etc...).
3. Entretien des chemins d'accès pour permettre la circulation des pompiers.
4. Débroussailler dans un rayon de 50m autour de la maison, nettoyer les gouttières.
5. Vérifier l'état des fermetures, portes et volets, la toiture.

PENDANT

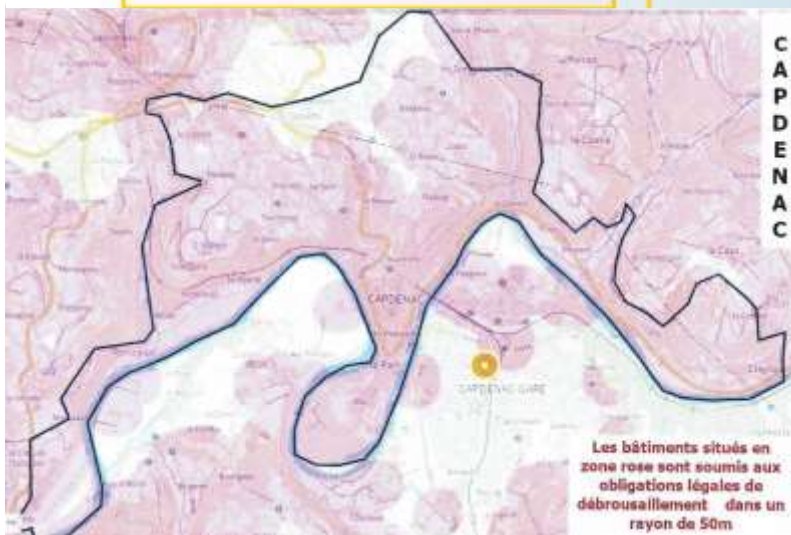
- Si vous êtes témoin d'un départ de feu
 1. Informer les pompiers (le 18 ou 112).
 2. Fuir dans le sens opposé au vent.
 3. Respirer à travers un linge humide.
 4. Suivre les instructions des pompiers.
- Si le feu est proche de votre habitation
 1. N'évacuer que sur les ordres des autorités.
 2. Eloignez les véhicules proches de la maison
 3. Fermer les bouteilles de gaz qui se trouvent en extérieur et s'en éloigner.
 4. Ouvrir le portail pour favoriser l'accès des pompiers.
 5. Arroser si possible le bâtiment avant l'arrivée du feu et rentrer les tuyaux.
 6. S'habiller de vêtements en coton épais.

APRÈS

Restez prudent

Ne regagnez pas votre domicile sans autorisation des secours

1. S'éloigner des foyers résiduels.
2. Inspecter votre habitation en recherchant et en surveillant les braises.



Les bâtiments situés en zone rose sont soumis aux obligations légales de débroussaillage dans un rayon de 50m

Débroussailler autour des habitations



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Avant les fêtes de Noël, la distribution de colis pour les personnes seules de plus de 75 ans et les couples dont l'un des deux partenaires à plus de 80 ans s'est déroulée à la salle des fêtes des Jardins. Les personnes n'ayant pu retirer leur colis peuvent venir le retirer en mairie. Monsieur le maire et une adjointe ont rendu visite aux personnes de la commune résidants en maison de retraite.

Le repas des aînés est programmé courant mars 2024.

Les jeunes citoyens ne sont pas oubliés, cette année deux jeunes de la commune Clara Imbert et Pierre Gibrat ont reçu le livret du citoyen lors d'une cérémonie organisée à la mairie.



REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL CAPDENAC-LUNAN



Le RPI Capdenac-Lunan contribue à conserver les écoles dans les deux villages avec une navette gratuite entre les deux pôles d'enseignement. A Capdenac 20 élèves répartis sur trois cours : 8 CP, 6 CE1 et 6 CE2 et à Lunan 6 CM1 et 8 CM2. L'enseignement se déroule sur une semaine de quatre jours et demi avec trois heures par semaine d'activités périscolaires animées par Adeline, employée communale et une éducatrice de la Fédération Partir, lors de ces heures après les cours du lundi, mardi et jeudi les enfants sont conviés à de nombreuses activités. Chaque année, les élèves participent à des cours de natation en piscine, participent à un cross avec d'autres écoles et au mois de mai, ils partiront en voyage scolaire. Les élèves se rendent tous les quinze jours à la bibliothèque municipale pour l'emprunt de livres, mais aussi assister à des lectures organisées par Estelle suivant les périodes de l'année l'automne, Noël, le printemps etc...

Au mois de novembre, Estelle en partenariat avec la Bibliothèque Départementale leur a proposé une exposition sur la vie des dinosaures avec fiches explicatives et tablettes numériques.



L'Association des Amis de l'École organise tous les 1er mai un marché aux fleurs, en février un quine ou une tombola, à Noël la vente de chocolats pour récolter des fonds qui sont reversés aux enseignantes pour des projets scolaires. Mais aussi, l'association organise un spectacle avant les vacances de Noël, qui remporte toujours un beau succès auprès des enfants, des parents et grands-parents, cette année un magicien avec plusieurs interventions des enfants sur scène.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



La bibliothèque municipale ouvre trois fois par semaine, mercredi de 15h à 19h, jeudi de 9h à 12h et samedi de 16h à 18h.

En plus de ces horaires, Estelle organise des rencontres comme le samedi 27 janvier à 10h30 pour partager un coup de cœur avec le Club de Lecture. C'est un événement intergénérationnel et convivial. A partir de 15 ans. La participation est libre, vous pouvez venir à un seul rendez-vous ou à tous ! Chacun est libre de présenter un livre ou non. Pas besoin d'être inscrit, tout le monde est le bienvenu. L'inscription à la bibliothèque est gratuite et donne la possibilité de consulter le catalogue en ligne pour faire le choix de ses lectures, documentaires, romans, polars, bandes dessinées gros caractères et tout un panel pour les enfants et les adolescents et faire ses réservations. Estelle anime aussi des ateliers créations, des soirées jeux pour les enfants.

En partenariat avec la Bibliothèque Départementale du Lot, elle organise des expositions à thèmes, la prochaine sera sur la vie des oiseaux. Pour tous les renseignements concernant le programme, consultez le site : bibliothèque-capdenac-lot.fr

FEDERATION PARTIR



Notre partenariat avec la Fédération Partir de Figeac depuis de nombreuses années, outre le périscolaire, donne droit aux enfants de la commune de se rendre au centre aéré ou de participer à des séjours pendant les vacances à des prix préférentiels. Le catalogue des séjours proposés pour les vacances de Juillet et Août 2024 est consultable sur leur site Facebook. Infos et renseignements : 05.65.34.62.20 ou à l'adresse de la Fédération Partir : 2, rue Victor Delbos 46100 - Figeac



DEMOGRAPHIE - Année 2023

- **6 naissances** : Victoire Teixeira Da Silva 8.mars, Mia Paramelle 1er avril, Maïa Travanca 22 juin, Lucien Labarthe Bouzou 1er juillet, Théo Caron 25 septembre, Milo Cantala 12 novembre.
- **1 mariage** : Le Pouder Florent - Lahsen Julie le 24 juin.
- **18 décès** : Mage Maurice 4 janvier, Ayroles Gérard 7 janvier, Albert Violette 20 janvier, Ayroles Marthe 26 janvier, Foulquier Jean-Claude 26 avril, Mounal Cécile 7 mai, Viguié Josette 25 mai, Blat Françoise 4 juin, Imart Guy 14 juillet, Rosières Pierre 22 août, Delage Bernard 30 août, Pinto De Almedia Martinho Déolinda 20 septembre, Verbitzky Wladimir 26 septembre, Parayre Dominique 27 septembre, Boyer philippe 13 novembre, Fric Marie-Rose 8 décembre, Lopes Idilio 13 décembre, Flores Jacqueline 29 décembre.

SIAEP de CAPDENAC

Le Syndicat intercommunal dessert en eau des abonnés de Capdenac, Lunan, Saint Jean Mirabel, Saint Félix et aussi de Figeac et Linac soit 1 541 abonnés pour une population d'environ 2 500 personnes. Les communes ont confié au SIAEP de Capdenac l'exercice de leur compétence et le SIAEP Capdenac a retenu un délégataire pour le fonctionnement quotidien de la production et la distribution de l'eau.

Un puits assure la production assorti d'une usine de traitement avec station de démantanisation. Afin d'anticiper les besoins futurs et d'éventuelles difficultés de production en périodes estivales, le SIAEP a mis en place il y a plusieurs années une canalisation reliant ses installations au réseau de production de la commune voisine de Capdenac-Gare. Dans le même temps les installations ont fait l'objet de modernisation: les conduites les plus fragiles ont été remplacées ainsi que des équipements de commande et de contrôle.

Pour l'année 2024, le contrat de délégation a été renouvelé. C'est l'entreprise SAUR qui a été retenue après appel d'offres normalisé.

Le SIAEP s'est associé avec la ville de Figeac, la commune de Capdenac-Gare, le syndicat de Planiolles et Camburat dans un groupement de commandes destiné à mieux connaître les besoins futurs en eau de ce secteur géographique, afin d'anticiper ces besoins en adaptant la structure des réseaux de production et de distribution.

Le SIAEP de CAPDENAC assure en régie directe la gestion de l'assainissement collectif pour deux communes: Capdenac et Saint-Félix ; Cela se traduit par deux réseaux avec station d'épuration à Saint-Félix et au hameau du Soulié à Capdenac et un réseau sur la commune de Capdenac utilisant la station d'épuration de Capdenac-Gare depuis 2013.



L'évènement de l'année 2024 va être le lancement des travaux pour l'extension du réseau d'assainissement collectif de Capdenac. Fruit d'une gestation très longue, ce projet doit se coordonner avec celui du Grand Figeac concernant la réhabilitation de la zone commerciale du Couquet. Le marché comprend une tranche ferme concernant la canalisation de transfert le long de la RD840 entre l'installation actuelle et le nouveau réseau, la canalisation centrale de desserte du territoire de la zone du Couquet, le quartier de Sanières et quelques habitations au dessus du magasin Jouéclub. Les tranches suivantes sont optionnelles; elles seront lancées après obtention des financements nécessaires.

Tranche ferme avec canalisation de transfert

Tranche optionnelle 1

Tranche optionnelle 2



Nota: les contours des tranches sont approximatifs pour indication générale seulement